

CHARTRE DU PILOTE DE LAFITENIA

Je m'engage sur l'honneur à :



1

Adhérer à l'Association Lafitenia Vol Libre :

- Respecter et faire respecter son règlement intérieur.



2

Avoir un niveau du brevet de pilote (ou équivalent)

- Être titulaire d'une responsabilité civile aérienne (RCA) valide.
- Utiliser un matériel homologué, en bon état et équipé d'un système d'accélération.



3

En préalable à tout vol :

- Consulter les horaires de marées et les prévisions météorologiques.

4

Appliquer rigoureusement le protocole tour de contrôle :

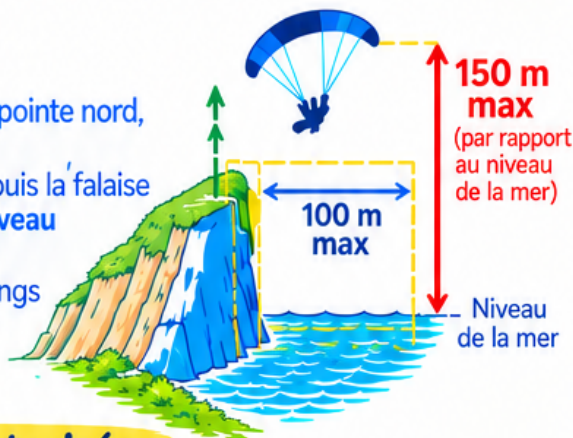
- Vérifier à mon arrivée si la session de vol est déjà ouverte par un autre pilote. Si ça n'est pas le cas appeler la tour de contrôle (voir le **TUTO TOUR**).



4

Les limites du domaine de vol :

- Le vol est autorisé de la pointe sud de la baie à sa pointe nord, interdit au-delà.
- Le volume de vol autorisé est de 100 m de large depuis la falaise et de 150 m de hauteur maximale par rapport au niveau de la mer.
- Éviter le survol d'habitation, de personnes, de campings et des voies publiques.
- Appliquer strictement les règles de priorités de vol, notamment les règles du vol de pente.



3

Respecter les créneaux horaires autorisés :

- Les vols sont autorisés du lever du soleil jusqu'au coucher du soleil + 30 mn.



ATTENTION :

Entre juillet et aout, la plage est sous surveillance de baignade, il est interdit de voler avant 19H.

5

Interrompre immédiatement le vol :

- Sur injonction du référent de session, des autorités ou des gestionnaires du site.



Ensemble, pour des vols en toute sécurité !



TUTO TOUR

tel: 0559224392



1 Le 1^{er} pilote



- Il sera le **réfèrent de session**.
- La tour doit pouvoir le joindre pour éventuellement **fermer la session**.
- Il appelle avant le 1^{er} décollage

« Début d'activité parapente
à St-Jean-de-Luz / Lafiténia »

Il doit préciser son **nom prénom** et son **numéro de portable** et rester attentif à un appel de la tour.

2 Si la session doit être fermée



Si l'ordre de fermer la session lui est donné, il a la charge d'en **informer** dans les plus brefs délais, **les autres pilotes présents sur le site**.

3 En cas de départ du site



Le réfèrent de session doit impérativement avoir **rappelé** la tour pour communiquer le **nom et les coordonnées du nouveau réfèrent de session** qui devra lui aussi être joignable à tout instant.

4 Le dernier réfèrent de session de la journée

Appel en fin d'activité

« Fin d'activité parapente
à St-Jean-de-Luz / Lafiténia »

Merci à tous pour votre vigilance et votre coopération!

